



Automobile. 1^{er} Monte-Carlo pour véhicules à énergies alternatives, demain à Sisteron et samedi à Digne.

Des voitures propres sur les traces du rallye mythique

■ Déjà à sa création en 1890, l'Automobile Club de Monaco avait voulu innover et être à la pointe du progrès de l'époque en créant dès 1911 le tout premier rallye Monte-Carlo, devenu depuis une épreuve internationale mythique.

L'ACM n'a eu de cesse depuis de s'inscrire dans cette même logique en créant d'abord en 1995 une version pour les véhicules électriques puis en 2005, son pendant Fuel Cell et Hybride ; enfin cette année, en déclinant une version réservée aux voitures propres avec le 1^{er} Monte-Carlo des véhicules à énergies alternatives dans le cadre du salon Ever Monaco, et qui fera étape dans notre département, aujourd'hui à Sisteron et demain à Digne.

Cette innovation de l'ACM s'inscrit en droite file de la position prise par son président d'honneur le prince Albert 1^{er} de Monaco, en 2005 lors de son avènement, en faveur de la signature des accords de Kyoto relatif à la protection de l'environnement.

Ce rallye version « light », long de 800 km répartis en trois étapes et quatre tests de régularité, s'adresse aux véhicules utilisant plus de 30% de carburant fossile, mais ne dégageant pas plus de 120g de CO₂ au km, ou des carburants BIO avec moins de 30 % de carburant fossile et ne dégageant pas plus de 100g de CO₂ au km.

Des concurrents répartis en cinq catégories (Proto PAC, Electriques, Biocarburants,

Hybrides, Flexi fuel) qui s'élanceront de Lugano (Suisse) et Clermont-Ferrand pour rallier Sisteron, lieu de concentration internationale.

Vendredi 30 mars : 1^{ère} étape parcours de concentration Lugano - Sisteron (461 km) et Clermont-Ferrand - Sisteron (429 km) avec arrivée à partir 16 h 35 parking de l'Hôtel de ville.

Samedi 31 mars : 2^e étape parcours commun Sisteron - Monaco (233 km) avec départ parking Hôtel de ville à partir de 8 h 35 et 2 tests de régularité ; 3^e étape parcours final Monaco - Monaco (119 km) avec 2 tests de régularité via Digne (9 h 25), col de Corobin (9 h 33 - 11 h 13), Barrême (1à h 10), Saint-André (10 h 30) et Rouaine (11 h 01).